

N° : 500-06-001061-205

Joëlle BEAULIEU

Demanderesse

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Défendeur

RÉPONSE À L'AVIS D'ASSIGNATION
(art. 145 et 147 C.p.c.)

Le procureur général du Canada, défendeur, répond à la *Demande d'autorisation d'exercer une action collective et pour être désigné représentant* de la demanderesse, sous toutes réserves que de droit, afin de :

contester la demande

La présente réponse vise à faciliter la communication entre les parties et ne constitue aucunement une manière d'aller à l'encontre de la période de suspension des délais de procédure civile en raison de l'État d'urgence sanitaire.

Les coordonnées du Procureur général du Canada sont les suivantes :

Ministère de la Justice
Bureau régional du Québec
Direction du droit réglementaire
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Tour Est, 5^e étage
Montréal, Québec, H2Z 1X4
Télécopieur : 514-496-7876
Notification : NotificationPGC-AGC.civil@justice.gc.ca

Le Procureur général du Canada est représenté par Me Éric Lafrenière et Me Marjolaine Breton, avocats, à la même adresse.

Montréal, le 28 avril 2020

Procureur général du Canada

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ministère de la Justice du Canada
Bureau régional du Québec
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Tour Est, 5^e étage
Montréal, Québec, H2Z 1X4
Télécopieur : 514-283-3856

Par : M^{es} Éric Lafrenière et
Marjolaine Breton

Téléphone : 514-283-1895 et
514-283-5236

Courriel : eric.lafreniere@justice.gc.ca et
marjolaine.breton@justice.gc.ca

Procureurs du défendeur